



## LE LIEN MUNICIPAL VARIZE - VAUDONCOURT

SOMMAIRE	PAGE
L'ÉDITO	1
UN NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL	1
L'ÉLECTION DU MAIRE	1
LE BUDGET 2008	2
LES COMMISSIONS ET LES DÉLÉGUÉS	3
COUP DE PROJECTEUR : LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	4
LE SIVOS	4
LA VIE DES VILLAGES ET LES INFO UTILES	5
LE COMPOST	6

### UNE TRES FORTE MOBILISATION AUX ELECTIONS MUNICIPALES

Les habitants des villages de Varize et de Vaudoncourt ont été appelés aux urnes le 9 mars 2008. Dès le premier tour des élections municipales a été choisie l'équipe qui va travailler pendant six ans à la mise en œuvre des projets présentés durant la campagne électorale.

Les actions à mener prioritairement seront notamment : l'adoption du Plan Local d'Urbanisme, la mise en place de moyens pour la nouvelle école, la sécurisation des routes des villages, l'amélioration du cadre de vie (enfouissement des réseaux, éclairage public, usoirs), etc.

Il faut saluer la très forte mobilisation des habitants de Varize et de Vaudoncourt à ce scrutin, car plus de 86% des personnes inscrites sur les listes électorales se sont exprimées. Ce taux de participation, bien au-dessus de la moyenne nationale, démontre non seulement un bel esprit citoyen mais également l'intérêt que portent les villageois(es) à cette élection dont l'objectif consiste à déterminer des projets pour leurs villages et des élus pour les mener à bien.

### LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

(De gauche à droite)  
Christine KLEIN  
Franck ROGOVITZ  
Eliane KLEIN  
Henri-Louis VINCLER  
Claude SCHOUmacher  
Rémy RESLINGER  
Myriam RITZENTHALER  
Lionel PETIT  
Brigitte COLLIOT  
Christophe LOMANTO  
Absent : Maurice ROHR



### UNE ELECTION DU MAIRE DE VARIZE, DU MAIRE DELEGUE DE VAUDONCOURT ET DES ADJOINTS A L'UNANIMITE !

En effet, le 14 mars 2008, le nouveau Conseil Municipal s'est réuni pour élire à l'unanimité :

- le Maire de Varize, Claude SCHOUmacher,
- le Maire Délégué de Vaudoncourt et 1<sup>er</sup> Adjoint, Eliane KLEIN,
- le 2<sup>ème</sup> Adjoint, Rémy RESLINGER,
- le 3<sup>ème</sup> Adjoint, Franck ROGOVITZ .

Claude SCHOUmacher, qui débute un second mandat de Maire, a estimé à l'issue du vote qu'une dynamique de travail constructive allait se poursuivre dans le cadre du programme présenté.

Ce premier Conseil Municipal a également procédé à la constitution des commissions et à la désignation des représentants de la commune dans les différents organismes extérieurs.



ERROR: undefinedresource  
OFFENDING COMMAND: findresource

STACK:

/0  
/CSA  
/0  
/CSA  
-mark-